

Informations pratiques

Public concerné

Ce programme de formation intéresse le monde des économies créatives et les professionnels et entrepreneurs des hautes technologies, les juristes, les professionnels du chiffre, les décideurs, les juges et les étudiants.

Langue de la formation

Français

Conditions d'accès

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante, tout participant peut y accéder sans condition, sous réserve d'inscription via le formulaire dédié.

Durée

Le séminaire dure 1 journée avec 7h effectives.

Dates et horaires

Mardi 13 mai 2025 de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Format

Cette action de formation est proposée en hybride avec la possibilité de la suivre
- en présentiel dans les locaux de l'Association Française des Spécialistes de Propriété Industrielle (34 bis, rue Vignon, 75009 Paris, Tél. 01 42 66 18 19)
ou
- en ligne via la plateforme Zoom

Frais

Tarif normal : 840€

Tarif étudiant : 260€ (sous réserve de validation par les instances de l'université)

Inscriptions

<https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/913452?lang=fr>

Renseignements

Rita Gardosi, Gestionnaire de formation

Tél : +33 (0)3 68 85 80 17

E-mail : seminaire_fiscalite@ceipi.edu

13 mai 2025

FISCALITÉ DES DROITS D'AUTEUR

En présentiel ou ligne via Zoom



Centre d'études internationales

de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Université de Strasbourg

Programme

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les obligations fiscales et de protection sociale des exploitants d'œuvres de l'esprit ;
- Présenter les régimes fiscaux et de protection sociale des auteurs d'œuvres de l'esprit ;
- Identifier les obligations financières et déclaratives liées à ces exploitations ;
- Adapter la rédaction des contrats afin d'être en mesure d'en maîtriser les incidences fiscales ;
- Présenter les risques de redressement fiscaux et comment les prévenir.

Intervenants :

Stéphanie Maury, Docteur en Droit, Directrice juridique, financière et fiscale, membre associé du laboratoire de recherche du CEIPI

Méthodes pédagogiques :

Exposés illustrés d'exemples, de jurisprudence et de cas concrets, cas pratiques à résoudre en groupe.

Responsable scientifique :

Stéphanie Maury, Docteur en Droit, Directrice juridique, financière et fiscale, membre associé du laboratoire de recherche du CEIPI

MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTUALISATION

- I. Présentation des enjeux juridiques, financiers et administratifs - Risques - Méthodologie
- II. Ressources juridiques et fiscales
 - Hiérarchie des normes
 - Doctrine administrative fiscale (BOFIP)
 - Traités internationaux
- III. Rappels généraux des prélèvements obligatoires : TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, droits d'enregistrement, cotisations sociales

MODULE 2 : OBLIGATIONS FISCALES ET DE PROTECTION SOCIALE DES EXPLOITANTS D'ŒUVRES DE L'ESPRIT ENVERS LES AUTEURS

- I. A l'égard des auteurs indépendants
 - auteurs fiscalement domiciliés en France
 - auteurs fiscalement domiciliés à l'étranger
- II. A l'égard des auteurs salariés

MODULE 3 : DISPOSITIFS FRANCAIS DE FISCALITÉ INCITATIVE EN MATIÈRE DE BREVETS, INVENTIONS ET LOGICIELS

MODULE 4 : OBLIGATIONS FISCALES ET DE PROTECTION SOCIALE DES EXPLOITANTS D'ŒUVRES DE L'ESPRIT ENVERS DES TIERS (agents, sociétés...)

MODULE 5 : DISTINCTIONS AVEC D'AUTRES CATÉGORIES DE REVENUS

- revenus de droits voisins
- revenus de droit d'image
- revenus d'exploitation de marque ou de nom patronymique